



**2015** Mars, vol. 2, n° 2

## Sommaire

### Suivi des dossiers du Programme d'adaptation de domicile (PAD)

La SHQ sollicite votre collaboration pour une opération de suivi des dossiers PAD qui sont toujours actifs dans le but de cibler les dossiers qui devraient être annulés.

La SHQ a transmis aux personnes concernées du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) une liste de dossiers pour lesquels le rapport d'évaluation des besoins ne semble pas être complété.

Nous demandons aux intervenants du RSSS d'identifier les dossiers devant être annulés en indiquant la cause d'annulation et de transmettre la liste remplie aux partenaires municipaux concernés.

Nous vous demandons de procéder à l'annulation des dossiers au système PAH dès la réception de l'information. Par ailleurs, pour ceux qui auraient annulé des dossiers récemment ou qui seraient sur le point de le faire, bien vouloir en aviser l'intervenant du RSSS si ce dernier n'est pas au courant.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre [conseiller en gestion](#).